

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0020322

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 1066

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL AJSANI LARBI

Date de naissance :

Adresse : RIAD EL OULFA 1001 ENTREE 12 APIT 264

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Khadija BENDDANE
Spécialiste en Médecine Interne
Diplômée Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca
68 Hay Kefafa, Bd. Mouad Bou Jaba
Sidi Béchoussi - Casablanca
15 05 2023

Date de consultation :

29/05/2023

Nom et prénom du malade :

AKHDARI FAATNA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

syndrome flé

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

12 JUIN 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant les éléments des Actes
29/05/23	S		300	Dr. Khadija BEN YOUSSEF Spécialiste en Médecine Dentaire et Pharmacie de Casablanca Bd. Moudoujib, Casablanca 20133 Tél. : 06 52 15 05 45
01/06/23	Centrale		0	Dr. Khadija BEN YOUSSEF Spécialiste en Médecine Dentaire et Pharmacie de Casablanca Bd. Moudoujib, Casablanca 20133 Tél. : 06 52 15 05 45

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	29/05/23	288,30
	01/06/23	581,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire du Radiologue Casablanca	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. Arrows point to specific teeth: H points to upper 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8; D points to lower 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8; G points to upper 1, 2				

02/6/125

N LAKHTAKI RATNA

~~Phoxide №3~~

22,80 ~~Ent. mygl 5~~ 3 min

94,00 ~~Mydo Plus~~

~~Nociceptol jet~~

~~VoxiB 800~~

37 / 06 62 505 45 شارع معاد بن جبل ، حي كنافة ، سيدى البرنوصي ، الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف :

Diouri Ayadi Mohamed El Rachid
Pharmacie El Rachid
Casablanca / Tel. 05 22 91 45 78
NPE: 092060005

68 20 3
Diouri Ayadi Mohamed El Rachid
Pharmacie El Rachid
Casablanca / Tel. 05 22 91 45 78

68 20 3
Diouri Ayadi Mohamed El Rachid
Pharmacie El Rachid
Casablanca / Tel. 05 22 91 45 78

132,90

CABINET up

0 - 0 - 1

Diouri Ayadi Mohamed Rachid
Pharmacie Riad El Oufia
Casablanca / T6:05 22 91 45 78
INPE: 092050086

LOT 230242
EXP 12 2024
PPV 132.90 DH 56c
Prépa

2

Voir note

584,00

TD : 05 22 73 33 37 / 06 62 15 05 4
Sidi Berroussi - Casablanca
68, Rue Kérazi Bd Moulay Boua Jelal
Spécialiste en Médecine de la famille
Diplôme : Ecole Supérieure de Médecine de Casablanca

GTIN: 06118001260850
LOT: 4019
MFG: 07 2022
EXP.: 07 2025
PPV: 940hs00



CORTANCYL 5MG
CP SEC B30
LOT : 22E006
PER : 05/2026
P.P.V : 22DH80
6 118000 060345

CORTANCYL 5MG
CP SEC B30
LOT : 22E006
PER : 05/2026
P.P.V : 22DH80
6 118000 060345

Diouri Ayadi Mohamed Rachid
Pharmacie Riad El Oufia
Casablanca / T6:05 22 91 45 78
INPE: 092050086

LOT : 20108
PER : 12/24
PPV : 82,00 DH

Docteur Khadija BENDDANE

Spécialiste en Médecine Interne

Echographie Médicale

Diplômée de la faculté de Médecine
de Casablanca

الدكتورة خديجة بندان

طبيبة اختصاصية في الطب الباطني

الفحص بالصدى

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

لا تغير تاريخ الفحص

Casablanca, le

29/5/25

CARTIGNE RANA

$22,8^{\circ} \times 7$

Anterior 5
 $\frac{1-0-112}{107} (9^{\circ}-21^{\circ})$

sup 15 3 mm

Audier 20 (28)
 $\frac{1-0-0}{10} 8$

Coelius
 $\frac{0-0-1}{1} 2$

Dr. Khadija BENDDANE
Spécialiste en Médecine Interne
Diplômée de la faculté de Médecine de Casablanca
68, rue Khalid Al Mousa, Bouskoura
Sidi Ben Arous, 10662 Casablanca
Téléphone: 0522 73337 / 0662 150545
Fax: 0522 73337 / 0662 150545

05 22 73 33 37 / 06 62 15 05 45 ، شارع معاد بن جبل ، حي كنافة ، سيدى البرنوصى ، الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف:

$T = 288,3^{\circ}$

CORTANCYL 5MG
CP SEC B30
P.P.V :22DH80
LOT :22E004
PER :05 2025
6 118000 060345

CORTANCYL 5MG
CP SEC B30
P.P.V :22DH80
LOT :22E004
PER :05 2025
6 118000 060345

CORTANCYL 5MG
CP SEC B30
P.P.V :22DH80
LOT :22E005
PER :05 2025
6 118000 060345

CORTANCYL 5MG
CP SEC B30
P.P.V :22DH80
LOT :22E002
PER :01 2025
6 118000 060345

CORTANCYL 5MG
CP SEC B30
P.P.V :22DH80
LOT :22E002
PER :01 2025
6 118000 060345

CORTANCYL 5MG
CP SEC B30
P.P.V :22DH80
LOT :22E002
PER :01 2025
6 118000 060345

CORTANCYL 5MG
CP SEC B30
P.P.V :22DH80
LOT :22E002
PER :01 2025
6 118000 060345

